



APPEL A CANDIDATURE

Jury d'examen Fin de stage judiciaire

L'appel à candidature repris ci-dessous n'a pas permis de recueillir le nombre de candidatures nécessaire pour pourvoir à tous les postes.

Dans ces conditions, l'appel à candidature est renouvelé pour l'intégralité des postes.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature, accompagnée d'un CV, précisant l'examen pour lequel ils postulent plus précisément, de préférence par e-mail, au

Ministère de la Justice
c/o M. Marco Rossi (marco.rossi@mj.etat.lu)
13, rue Erasme
L-2934 Luxembourg
Tel. : 2478 8531

Toute demande d'information peut également être adressée à la même personne de contact.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 5 octobre 2026.

Luxembourg, le 23 septembre 2026

Thierry Hoscheit
Directeur des études



APPEL A CANDIDATURE

Jury d'examen Fin de stage judiciaire

Dans le cadre du stage judiciaire régi par le règlement grand-ducal du 10 juin 2009, à la suite des modifications y apportées par le règlement grand-ducal du 30 juin 2026, le Ministère de la Justice recrute six membres titulaires et six membres suppléants du jury d'examen sanctionnant l'examen de fin de stage (dit « examen d'avoué »).

Il est prévu de procéder à la nomination d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour prendre plus spécifiquement en charge la tenue d'un des examens figurant au programme, chaque membre du jury étant toutefois appelé à collaborer pour au moins un des autres examens :

- épreuve de culture juridique générale
- épreuve spécifique, orientation droit des personnes
- épreuve spécifique, orientation droit commercial et financier
- épreuve spécifique, orientation droit pénal
- épreuve spécifique, orientation droit administratif
- épreuve spécifique, orientation droit du travail

L'examen est organisé deux fois par an, au cours de la première moitié de l'année (session de printemps, généralement au mois de juin) et au cours de la seconde moitié de l'année (session d'automne, généralement au mois de décembre).

La charge comprend la préparation et la tenue des examens, y compris la correction des copies, et la participation aux jurys d'examen.

La nomination à la charge est faite par la Ministre de la Justice, sur avis du Comité de pilotage chargé de surveiller les cours complémentaires en droit luxembourgeois et le stage judiciaire.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur candidature, accompagnée d'un CV, précisant l'examen pour lequel ils postulent plus précisément, de préférence par e-mail, au

Ministère de la Justice
c/o M. Marco Rossi (marco.rossi@mj.etat.lu)
13, rue Erasme
L-2934 Luxembourg
Tel. : 2478 8531

Toute demande d'information peut également être adressée à la même personne de contact.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16 septembre 2026.

Luxembourg, le 13 juillet 2026

Thierry Hoscheit
Directeur des études